

LES ECHOS

La lettre d'information officielle de la commune de Guerville



SOMMAIRE

La commune facilite l'accès à la vaccination

La fête des plantes et de la nature

La Plagne : Des décisions de justice attendues ...

Classes CHAM : chant et chorale

Elections Départementales et Régionales

LE TRAIL DES COTEAUX DE GUERVILLE REPORTE EN 2022



Le contexte sanitaire actuel ne nous a pas permis d'organiser notre 1ère édition du Trail des Coteaux de Guerville. Le GTR vous donne rendez-vous le 10 avril 2022 pour lancer cette édition. Merci à tous les bénévoles et partenaires qui s'étaient engagés à nos côtés.

ASSOCIATION AFRIQUE : UNE PERMANENCE A DECOUVRIR OU REDECOUVRIR



Tous les jeudis de 9h00 à 12h00, l'Association Afrique vous accueille, dans le respect des gestes barrières, lors de sa permanence à l'ancienne caserne des pompiers située rue de la Lombardie. Cette association guervilloise œuvre en faveur des plus démunis au Sénégal, en Ile de France ou en Normandie . Elle vous propose d'acquérir à prix réduits des bibelots, des meubles, des jouets etc . Elle peut aussi récupérer ce dont vous n'avez plus l'utilité.

Vous retrouverez également l'Association Afrique, lors de la fête des plantes et du jardin organisée le 8 mai 2021 sur notre commune.

GYM'S CLUB DE GUERVILLE : 5 PETITS COURS ET PUIS S'EN VONT !



Conséquence : le traditionnel gala de fin d'année est à nouveau annulé. Gardons encore l'espoir de reprendre quelques cours d'ici fin juin, mais passons vite à la saison prochaine. Reprise programmée le 13 septembre !

LA COMMUNE, FACILITE L'ACCES A LA VACCINATION



Depuis le premier confinement de mars 2020, la Municipalité s'est engagée dans diverses actions pour protéger et accompagner les guervillois dans cette période difficile : distribution gratuite de masques, organisation de journées de dépistage de la COVID-19 mais aussi le recensement des personnes de plus de 70 ans afin de les aider à accéder aux centres de vaccination, soit à l'Agora, soit auprès du VaccYbus du Département.

Toutes les personnes appartenant à cette tranche d'âge et le souhaitant, ont à ce jour pu recevoir la première injection du vaccin.

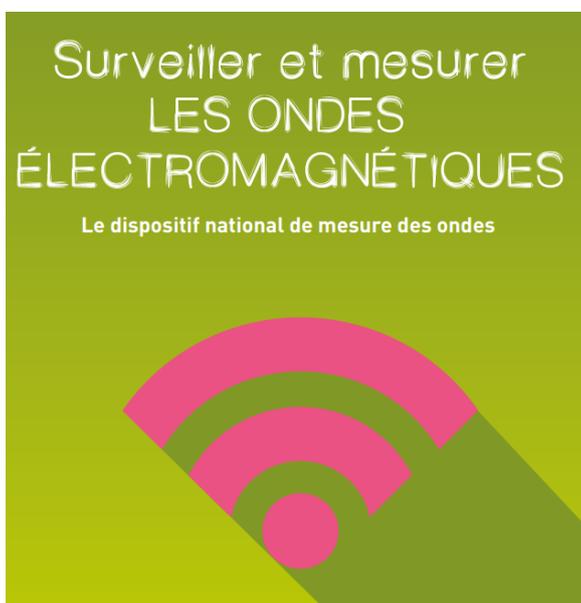
Pour information, depuis le 15 avril, toutes les personnes de plus de 55 ans sont éligibles à la vaccination. Pour pouvoir en bénéficier, vous pouvez :

- Vous rendre sur le site doctolib pour prendre rendez-vous : <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19>
- Vous rendre chez votre pharmacien ou votre médecin pour bénéficier de cette vaccination.

Si vous rencontrez des difficultés pour obtenir un rendez-vous, vous pouvez également contacter l'accueil de la mairie et nous continuerons à œuvrer pour vous aider dans vos démarches.



LES ONDES ELECTROMAGNETIQUES AUTOUR DE CHEZ VOUS



Toute personne souhaitant faire mesurer l'exposition aux ondes électromagnétiques de son habitation ainsi que des lieux accessibles au public (parcs, commerces, gares, établissements d'enseignement...), peut adresser sa demande sur les sites suivants :

- www.radiofrquences.gouv.fr
- www.cartoradio.fr
- www.anfr.fr
- www.anse.fr

HELP SECRETARIAT ET SERVICES : UNE SOCIETE POUR VOUS ACCOMPAGNER



Depuis novembre 2020, Madame AUGÉARD, secrétaire indépendante installée sur notre commune propose de vous aider dans vos tâches administratives (classement, tri, aide au standard, prise de rendez-vous...) ou pour votre comptabilité (bilan, suivi de facturation...). Du temps gagné pour vous permettre de vous recentrer sur votre activité principale. Selon vos besoins, celle-ci peut intervenir sur site ou à distance.

Contact :
Email : veronique.augeard@hotmail.fr
Téléphone : 06 14 66 39 07

TRIBUNE LIBRE**L'écologie ce n'est pas juste trier ses déchets !**

Chers Guervilloises et Guervillois,

En ce beau début de printemps, nous aimerions toutes et tous pouvoir profiter des atouts de notre village : son calme, ses chemins, ses hameaux, ses bois, autant de lieux qui invitent à la détente, au sport, à la balade. Mais voilà, nonobstant la situation sanitaire qui nous oblige à limiter nos déplacements, les comportements inciviques de certains de nos contemporains vont finir par nous limiter plus que le virus lui-même !

En effet, les limitations de vitesse ne sont pas respectées, les engins à moteurs (auto et motos) bruyants au-delà des normes circulent à vive allure, de jour comme de nuit, les chemins sont encombrés de dépôts sauvages, certains animaux de compagnie qui devraient être muselés ne le sont pas, etc.

Tout ces comportements, qui sont autant d'incivilités, nuisent à l'harmonie de la vie du village et à ses habitants.

À l'heure où tout le monde se veut « écolo », la première écologie serait de faire en sorte de préserver son propre environnement et ne pas faire subir aux autres ce qu'on refuserait de subir soi-même.

Cette période de pandémie a mis une chose en évidence : nos vies à toutes et tous sont intimement interconnectées et respecter cette maxime universelle « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse à toi-même » serait un bon début pour « vivre ensemble ».

Guillaume Quintin, Floriane Bruxelles,
Ludovic Deschamps

FEE MAISON

Découvrez ce nouveau Food Truck présent sur notre commune le mardi midi place de la mairie. A partir du 4 mai, vous pourrez déguster une cuisine « Fait-maison » avec des produits de saison et issus de producteurs locaux

LA PLAGNE, DES DECISIONS DE JUSTICE ATTENDUES ...

Depuis deux ans, les habitants de Guerville et surtout ceux de La Plagne ne peuvent plus circuler normalement. Ils subissent quotidiennement les conséquences de l'effondrement d'une maison située au 22 Grande Rue.

Suite à cet événement, la Municipalité a saisi le Tribunal Administratif de Versailles qui a nommé un expert ayant conclu à l'existence de périls imminents impactant cette propriété mais aussi les propriétés voisines. La Commune a donc été contrainte d'interdire la circulation sur une grande partie de la Grande Rue mais aussi, faute de mesures prises par les propriétaires de cet immeuble effondré, d'engager des travaux de mise en sécurité et d'interdire aux propriétaires voisins l'usage d'une partie de leur propriété.

Suite à l'introduction d'une action judiciaire des propriétaires de la maison effondrée, un nouvel expert a été nommé pour établir les responsabilités des mis en cause dans ce sinistre. Malgré plus de 70 000 euros dépensés par la Commune pour sécuriser les premiers bâtiments, et malheureusement, faute de pouvoir accéder aux autres bâtiments toutes les mesures de sécurisation n'ont pu être prises pour permettre la réouverture de la Grande Rue.

Parallèlement, la Municipalité a alerté la Préfecture des Yvelines, les représentants de l'Etat (Monsieur le 1er Ministre, le Garde des Sceaux, le Ministre de l'intérieur ou encore la Ministre en charge des Collectivités locales) afin d'accélérer les procédures en cours.

Si la Commune doit garantir la sécurité de ses habitants, elle doit également respecter les procédures administratives et ne dispose que d'un pouvoir d'intervention très limité.

Cependant, elle continue à intervenir dans ce dossier pour permettre à tous de retrouver une vie normale, pour obtenir le remboursement des sommes engagées pour sécuriser les bâtiments et pour disposer d'une solution définitive garante de la sécurité de tous.

Nous continuerons à vous tenir informés ...

EVENEMENTS COMMUNAUX

FÊTE DES PLANTES ET DE LA NATURE

Venez participer le 8 mai à la fête des plantes et de la nature organisée de 11h00 à 17h00 sur le parking de la salle des fêtes de Guerville (rue de la Lombardie). Vous pourrez participer aux animations et découvrir différents stands, et ce, toujours dans le respect des gestes barrières. Distribution de compost : Merci de venir avec un contenant poubelle, bac, sac...).

FÊTE DU JEU

L'ACE vous accueille le 4 juillet 2021 à la salle des fêtes de Senneville pour sa traditionnelle fête du Jeu.

LE TEMPS DU LUDE

Ludothèque

Chaque mois, l'Association « Le Temps du Lude » vous propose à la bibliothèque « L'Embellie » de découvrir de nombreux jeux de société, des jeux du monde ou encore des jeux surdimensionnés. Prochain rendez-vous, le mercredi 2 juin 2021 sur place ou en click and collect.

CLASSES CHAM : CHANT ET CHORALE



Les classes CHAM (Classe à Horaires Aménagés) offrent une formidable opportunité aux écoliers et aux collégiens de s'ouvrir à la musique, au chant ou à la danse dans des conditions optimales. Les classes CHAM élémentaires accueillent tous les élèves du territoire de la Communauté Urbaine GPS&O, qui souhaitent dans un cadre adapté pratiquer le chant ou d'autres disciplines artistiques. Si vous êtes motivés, vous pouvez vous inscrire dans ces classes, même les grands débutants sont les bienvenus.

Grâce à un aménagement horaire, la formation musicale est suivie par les élèves pendant le temps scolaire (soit 3 heures par semaine) et le programme scolaire dispensé est identique au cursus classique. Depuis 2020, ce sont deux jeunes guervillois qui bénéficient de ce dispositif et si vous le souhaitez, vos enfants pourront cette année eux aussi en bénéficier.

Les inscriptions sont ouvertes auprès de l'école des Marronniers de Magnanville jusqu'au 28 mai 2021. La scolarité en classes CHAM est totalement gratuite et les transports d'une structure à l'autre sont organisés et pris en charge par la Communauté Urbaine GPS&O.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES



Les 20 et 27 juin prochains se dérouleront les élections départementales et régionales. Pour voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la Commune de Guerville. Si ce n'est pas encore fait, vous avez jusqu'au 14 mai pour vous inscrire soit directement sur le site « services-publics.fr » soit auprès de l'accueil de la mairie. Pour votre inscription, vous devez vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

IMPORTANT : En raison de la crise sanitaire actuelle et afin de vous accueillir dans des conditions sanitaires optimales, les bureaux de vote de Guerville seront lors de ces scrutins, exceptionnellement, transférés dans les lieux suivants :

- Pour le bureau de vote n°1 de Guerville (habituellement organisé dans la cantine élémentaire sise place de la mairie) dans la salle des fêtes de Guerville - Rue de la Lombardie.
- Pour le bureau de vote n°2 (habituellement organisé dans l'ancienne école de Senneville sise rue de la liberté) dans la salle des fêtes de Senneville - Rue de la Persévérance.

LA COMMUNE DE GUERVILLE S'ENGAGE POUR L'ENVIRONNEMENT EN COLLECTANT DES MASQUE A USAGE UNIQUE USAGES

Soucieuse de préserver notre environnement, la Municipalité a contracté avec la société RECYGO (via la poste), un service de récupération des masques usagés, afin de vous proposer des bacs de collecte. Ces bacs seront positionnés à la mairie et dans les écoles. Les masques collectés seront désinfectés, broyés, et recyclés, une solution novatrice pour réduire l'impact environnemental. En déposant vos masques dans ces cartons vous ferez un geste utile !



En raison de la crise sanitaire actuelle, certains événements annoncés dans les Echos pourront être annulés. Merci de votre compréhension.